



ITALIE

Sentiers de Toscane

6 jours, 5 nuits, 5 jours de randonnées et découverte

Des chefs-d'œuvre florentins aux paysages naturels, la Toscane met en scène un florilège de monuments qui figent les villes, les villages et leurs paysages au temps de la Renaissance. Au gré de notre parcours, vous découvrirez les quartiers médiévaux, les discussions animées autour d'un café, les marchés effervescents où les étalages regorgent de produits délicieux.

Ce voyage est une traversée tranquille de Firenze, la ville lumière, à Sienne, cité fortifiée. Les douces collines, les châteaux, monastères, villages fortifiés, ponctuent notre itinéraire, aux nombreux sites inscrits au Patrimoine mondial. Les villes, après la frénésie du matin, l'exubérance latine, laissent la place au calme délicieux de la passeggiata, la promenade du soir, où les Italiens et les Italiennes arborent leurs élégantes tenues. La nature adoucie des campagnes, ses vignes et ses terrasses d'oliviers disposées avec goût, semble irréaliste par tant d'harmonie et de perfection.

Les points forts de ce voyage

- Les visites fascinantes de Florence, de San Gimignano et de Sienne, inscrites au Patrimoine mondial.
- Le passage de l'itinéraire dans les vignobles du Chianti.
- L'hébergement en chambre double.
- La flexibilité avec la location d'une voiture.

Carnet de route

Jour 1-2 : Florence

Début des prestations.

Installation à l'hébergement. Deux journées de visite des trésors d'art de Florence : *piazza del Duomo*, Baptistère, *piazza della Signoria*, *ponte Vecchio*, palais Pitti et jardins Boboli, pour ne citer qu'une partie des merveilles de cette ville. Il est également possible de flâner dans les nombreux musées, dont le très célèbre musée des Offices. Plusieurs itinéraires de randonnée permettent de rejoindre et découvrir les villages environnants tels Fiesole ou Settignano, qui offrent des vues surplombantes sur la ville et la vallée de l'Arno, les crêtes du Chianti tout proche ou l'horizon plus lointain des Apennins. Repas libres et nuits en auberge.

3 à 5 h de marche.

Jour 3 : Florence - Volpaia - Radda-in-Chianti

Transfert matinal pour le village de Radda-in-Chianti, perché sur une colline. Installation dans un "agritourisme", ferme rénovée pleine de charme, ou dans un hôtel coquet au centre du village. Départ en randonnée vers le hameau de Volpaia, au milieu des vignes, sous le forestier mont Michele, humble point culminant (892 m) des monts du Chianti. Boucle par l'abbaye romane de Santa Maria Novella et ses terrasses d'oliviers, possibilité de visite. Retour à Radda-in-Chianti. Dîner et nuit en "agritourisme".

3 h de marche.

Jour 4 : Radda-in-Chianti - villa de Vistarenni - San Donato in Perano - Vertine - Sienne

Nouvel itinéraire sur les douces collines du Chianti par les pistes et les sentiers, en passant par les villages incontournables de la région. Découverte de l'impressionnante villa de Vistarenni, dont le domaine agricole est aussi réputé que la superbe bâtisse. Plus loin, Vertine, but de notre parcours, est un petit village fortifié et entouré de remparts. Retour à Radda. Récupération des bagages et transfert à Sienne. Après l'installation à l'hôtel, visite de cette ville magnifique et harmonieuse par la *piazza del Campo* et le Duomo, sites incontournables de Toscane. La *passeggiata*, la promenade du soir, est un véritable délice au sein des contrades, quartiers typiques de cette cité médiévale. Dîner libre et nuit à l'hôtel.

4 h de marche.

Jour 5 : Sienne - San Gimignano - Sienne

Transfert jusqu'au pied de la colline du village de San Gimignano pour une approche en randonnée pédestre de

La Burle – Espace Gerbier – 07510 Sainte Eulalie – Tél. : 04 75 37 07 83

laburle@wanadoo.fr – www.laburle.com

ce site inscrit au patrimoine mondial. Avec ses fortifications, ses ruelles médiévales et ses célèbres tours des XIIe et XIIIe siècles, c'est l'un des plus beaux et plus pittoresques villages d'Italie. Panoramas majestueux depuis les tours ou la forteresse la Rocca di Montestafoli. Visite des nombreux sites du village. Retour à Sienne en fin de journée. Dîner libre et nuit à l'hôtel.
2 h de marche.

Jour 6 : Sienne - Florence

Dernière journée à Sienne. Retour à pied vers les nombreux monuments et les lieux de vie de sainte Catherine, docteur de l'Eglise catholique, patronne de l'Italie. Point de vue sur la ville et ses principaux centres d'intérêt depuis la forteresse de Sienne. Dans l'après-midi, retour à Florence. Fin des prestations.
2 à 4 h de marche.

NB : les temps de marche sont donnés à titre indicatif et calculés pour des marcheurs moyens, hors pauses et pique-niques.

Niveau 1

Marche de moins de 4 heures par jour sur chemin, piste, ou sentier, accessible à toute personne aimant la marche et en bonne forme physique.

Découverte :

Pour découvrir les sites les plus intéressants du pays ou de la région. Balades faciles à la journée, avec assistance de véhicule et/ou hébergements fixes.

Durée	Votre groupe	Hébergement	Période	Vos déplacements
6 jours	A partir de 2 personnes	Hôtel, auberge	De mars à novembre	Bus locaux ou véhicule de location

NB : les bagages sont transportés par votre véhicule de location ou lors de vos trajets avec les transports publics.

Le prix de votre voyage

Par personne* (basse saison)	sans véhicule de location	Avec véhicule de location
2 personnes	445 €	575 €
3 personnes	435 €	545 €
4 personnes	395 €	495 €
5 personnes	395 €	495 €
6 personnes et +	395 €	495 €

* Base chambre double ou triple (voire quadruple).

- Haute saison : + 40 €/personne du 8/04 au 6/05 et du 1er/07 au 1er/09.
- Basse saison : le reste de l'année.

Vol optionnel pour Florence : à partir de 120 € TTC, nous consulter.

L'organisation du circuit

Accès

Ferroviaire : Les trains de nuits italiens permettent des trajets aller-retour directs et économiques, avec couchette. Aller : Paris Bercy 19 h 09, Florence-Santa Maria Novella 7 h 29, via Dijon.

Retour : Florence 20 h 29, Paris 9 h 10. Horaires à vérifier sur le site ferroviaire www.cff.ch ou www.trenitalia.it (Florence : Firenze).

Dans le cas d'une arrivée à la gare Campo di Marte à Florence, correspondances ferroviaires régulières avec Santa Maria Novella.

En bus régulier, au départ de nombreuses villes de France. Consulter le site : www.eurolines.fr— Routier : Autoroutes via Gênes (Genova).

Parkings couverts et surveillés (caméras) de 15 à 35 € /jour :

- Parcheggio del Parterre (Piazza della Libertà),
- Parcheggio della Calza (Porta Romana),
- Parcheggio sous la gare Santa Maria Novella.

Le parking de l'aéroport est la solution la plus économique (environ 10 à 15 €/jour).

Il n'est pas facile de se garer à Florence, nous vous conseillons de vous diriger sans trop tarder vers l'un des parkings ci-dessus.

Sinon, les emplacements délimités par des lignes bleues et marqués d'un P sont valables pour un maximum de deux heures (entre 8 h et 20 h) et soumis à l'achat d'une carte *Scratch and park*. Attention, ne jamais se garer sur les emplacements entourés par des bandes jaunes, réservés aux résidents.

Hébergement

- Hôtel 2 ou 3 étoiles à Florence.
- Agritourisme dans le Chianti.
- Hôtel 2 ou 3 étoiles à Sienne.

Vous pouvez opter pour un hébergement de catégorie supérieure à Florence ou Sienne : supplément à partir de 25 €, par personne et par nuit, base chambre double en fonction des disponibilités et des établissements.

Transport

Préférer un véhicule de location pour ce voyage.

Sur place, les transports en communs (bus, trains) permettent de se déplacer très facilement au centre des villes ou dans la campagne environnante. Les bus de ville sont rapides et fréquents.

Attention ! La circulation dans le centre-ville de Florence est réglementée et difficile, un véhicule n'est donc pas nécessaire pour la première partie du circuit.

Les repas

A Florence et Sienne, les repas du soir sont libres, nos hébergements ne proposant pas de restauration. Vous pourrez découvrir l'étonnante gastronomie toscane dans une *trattoria* ou une *pizzeria*.

A goûter absolument : *bruschette*, *cantucci*, vins Gallo Nero, *panforte*, le *Vino Santo*...

Le balisage

Les sentiers et les itinéraires de randonnée ne sont pas toujours correctement balisés. Certaines portions seront sur-balisées, tandis que d'autres resteront vainement vierges sur des distances importantes... Le carnet de route complète les informations visuelles que vous trouvez sur le terrain.

Noter également que sur les zones agricoles où nous vous proposons les randonnées, le passage peut changer du fait des propriétaires. En respectant leur culture, les Toscans se feront un plaisir de vous renseigner en cas de modification récente.

Le prix comprend

- L'hébergement en hôtel ou auberge; base chambre double (ou triple) à Florence.
- L'hébergement en hôtel ou agritourisme dans le Chianti.
- L'hébergement en hôtel à Sienne.
- Les petits déjeuners du J1 au J6. Le dîner dans le Chianti le J3.
- La location et l'assurance d'un véhicule le cas échéant (option).
- Le guide de voyage (ainsi qu'une carte et les bons de réservation pour un groupe de 2 à 4 personnes).

Le prix ne comprend pas

- L'acheminement à Florence.
- L'assurance, l'assistance.
- Les transports en bus locaux ou voiture.
- Les boissons et dépenses personnelles, les pourboires.
- Les déjeuners et dîners à Florence ou Sienne.
- Les entrées dans les sites, monuments, musées.
- Les carburant, péages autoroutiers et autres frais inhérents à l'utilisation du véhicule.
- Les prestations supplémentaires.
- Les frais de dossier s'appliquant aux modifications de prestations et prestations supplémentaires.
- Tout ce qui n'est pas indiqué sous la rubrique "Le prix comprend". Vos dépenses sur place : voir paragraphe ci-dessous.

Budget à prévoir

Les repas en ville : à partir de 10 € pour une pizza.
Les tickets de bus à Florence : 1 € (valable 1 heure), 4,50 € (valable la journée).
Les tickets de bus à Sienne : 1 € (valable 1 heure).
Le transfert de Florence à Radda : 5 €. Le transfert de Radda à Sienne : 5 €.
Le transfert de Sienne à San Gimignano (aller et retour) : 10 €.
Les entrées dans les musées ou sites touristiques : entre 5 et 20 €. Prix indicatifs, sous réserve d'augmentations.

Devise

La monnaie est l'euro.

Les prestations supplémentaires

Votre vol

S'agissant de séjours individuels dont les dates ne sont pas fixes, nous ne réservons pas de places d'avion à l'avance sur les circuits Liberté. Chaque compagnie aérienne s'efforce d'optimiser ses recettes (méthode de gestion connue sous le terme anglais de *yield management*), si bien que le prix du billet dépend fortement du remplissage de l'avion et donc de la date d'achat du billet : en général, *plus vous vous y prenez en avance et moins c'est cher*.

Nous vous conseillons donc de nous interroger le plus tôt possible, en particulier pour les dates de vacances scolaires.

Pour la réservation de votre vol au meilleur tarif, des frais de réservation aérienne de 45 € par vol (comprenant les frais de dossier) vous seront facturés. Il faut savoir aussi qu'un vol acheté avec une compagnie peut être effectué sur un appareil et avec un équipage d'une autre compagnie, cela dans le cadre des *code shares* (partage de code).

A titre d'exemple pour les **vois réguliers** (les horaires sont confirmés au moment de la réservation) :

Villes de départ	Paris	Lyon	Toulouse	Marseille	Genève
Prix net TTC*	272 €	306 €	445 €	260 €	218 €

* Tarifs à titre indicatif, "à partir de".

Ces prix incluent toutes les taxes aériennes et surcharges carburant au départ d'Europe.

Nous pouvons aussi vous proposer des réservations auprès de **compagnies à bas coût (low cost)** :
Au départ de Bruxelles : vol à partir de 227 € TTC (nous consulter).

Changer d'hébergement

Le circuit est prévu en hôtel 2 étoiles à Florence. Vous pouvez opter pour un hébergement de catégorie supérieure : hôtel 3 étoiles. Supplément à partir de 29 € par personne et par nuit, base chambre double et sous réserve de disponibilité.

Nous vous proposons, avec supplément et sous réserve de disponibilité, une chambre individuelle, pour vous seul(e), lors des nuits à l'hôtel (ne concerne pas la nuit dans le Chianti).
Supplément (euros) par rapport au tarif du voyage : + 190 €.

Visiter Florence

Nous pouvons réserver pour vous un guide francophone du patrimoine pour la visite du centre-ville ou des sites de votre choix à Florence.

Guide culturel exclusif (engagement de 3 heures) : 180 €.

Réservation et paiement en ligne des musées florentins (anglais ou italien) :

<http://www.b-ticket.com/b%2Dticket/uffizi/default.aspx>

Cela concerne : les Offices, la galerie Palatine, le Bargello, la chapelle Médicis.

Rester plus longtemps en Toscane

Afin de profiter plus encore de Florence ou de Sienne, nous vous proposons différentes possibilités d'hébergement en complément de votre circuit. Tarifs indicatifs, par personne et par nuit, base chambre double et sous réserve de disponibilité :

— Florence : 57 € (supplément chambre individuelle : 26 € par nuit).

— Sienne : 59 € (supplément chambre individuelle : 28 € par nuit).

Changer de catégorie de véhicule de location

Si vous reprenez cette option pour votre voyage, vous disposez d'un véhicule "standard" pour 4 jours (prise à Florence le J 3 au matin, restitution à Florence le J 6 en fin de journée).

- Véhicule de base : catégorie A (ex. Lancia Y 1.1).
- Supplément pour la catégorie B (ex. Opel Corsa 1.2) : 40 €.
- Supplément pour la catégorie C (ex. Ford Focus 1.6) : 60 €.
- D'autres catégories sont possibles, nous consulter.

Cette prestation inclut : TVA/taxes locales, assurance, réduction de la responsabilité financière en cas d'accident ou en cas de vol du véhicule, participation aux coûts d'immatriculation, kilométrage illimité.
Ne sont pas inclus les péages éventuels, le carburant, etc.

Si vous choisissez la location de véhicule, n'oubliez pas votre permis de conduire !

L'Italie, ou le culte du beau

Au centre du monde pendant 700 ans, la péninsule italienne a un passé antique glorieux. Les centres artistiques ont historiquement cultivé le "beau". Des itinéraires exaltants vous emmènent sur les traces de la culture italienne ! Le rayonnement de l'Italie se poursuit encore de nos jours, et, au-delà de l'art, la gastronomie italienne n'a pas usurpé sa réputation, et la nature est aussi exceptionnelle, des sommets de la chaîne alpine septentrionale aux volcans méridionaux.

Sentiers parfumés dominant les eaux limpides aux abysses bleutés, îles rivalisant de beauté, villes classées au charme envoûtant, haltes dans les charmants villages typiques... Goûtez l'art de vivre à l'italienne !

Carte d'identité

Population	58 millions d'habitants, avec la Sicile et la Sardaigne
Superficie	301 268 km ² , avec la Sicile et la Sardaigne.
Capitale	Rome (3 millions d'habitants)
Villes principales	Milan, Florence, Naples, Pise, Catane
Iles	Capri, Ischia, les Eoliennes (Lipari)
Lacs	lac majeur, lac de Côme
Points culminants	Mt-Blanc de Courmayeur dans les Alpes, Etna (3348 m) en Sicile, Gran Sasso d'Italia (2914 m) dans les Abruzzes
Langue officielle	italien + nombreux dialectes (napolitain, sicilien, valdôtain, langue d'oc, etc.
Religion	catholicisme
Régime	république démocratique, membre de la CEE depuis 1957
Décalage horaire	aucun
Formalités	carte d'identité

Le climat

Du fait de sa position géographique, l'Italie présente un climat tempéré, avec de fortes variations du nord au sud dues aux écarts de latitude, aux reliefs et à l'influence de la méditerranée.

- L'été : hors des Alpes et du climat montagnard, il fait très chaud, la randonnée est possible à condition de partir tôt le matin. Cette saison est idéale pour la baignade.
- Le printemps et l'automne : saisons optimales pour découvrir l'Italie à pied, et profiter de ses magnifiques paysages.

Températures moyenne des villes principales (sous abri) :

En °C	Jan	Fév	Mar	Avri	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Milan (Lombardie)	3	5	9	13	17	22	24	24	19	9	7	4
Florence (Toscane)	10	12	15	19	23	27	31	31	27	21	15	10
Olbia (Sardaigne)	8	12	16	21	27	28	33	35	30	25	18	13
Naples (Campanie)	13	13	15	18	23	26	29	30	26	22	17	14
Catane (Sicile)	16	16	18	20	24	28	32	32	29	25	20	17

Economie et société

L'Italie fut, jusqu'au XIXe siècle, une mosaïque de républiques autonomes, où les échanges et les mouvements de population furent incessants. Au XXe, ce pays a joué le rôle de réservoir démographique pour l'Europe et les Etats-Unis tandis que l'immigration se renforce au départ de l'Adriatique et de l'Afrique, compensant le faible taux de natalité italien. Une division économique est marquée entre le nord, qui connaît un des PIB les plus importants de l'UE, et le sud, moins riches. Entre Rome et Naples, commence le *Mezzogiorno* (Midi) italien et les différences sont largement visibles au niveau géographique. Fervents religieux, dans chaque ville, le Duomo, du latin *domus*, le domicile (de Dieu), est un lieu sacré tant par la dévotion que les habitants lui portent mais aussi par les nombreuses fresques ou prouesses architecturales qui rendent souvent le monument unique. La population est à 85% catholique. Rappelons que le Vatican, état indépendant, demeure des papes, est enclavé dans la ville de Rome. 1er exportateur de produits de luxe, au 3eme rang au niveau industriel et 5eme destination touristique, l'économie italienne permet de hisser au rang de 7ème puissance mondiale.

Langue

L'italien parlé est issu de Toscane et tend à se généraliser dans toutes les régions où le dialecte est encore très utilisé. Les Toscans sont très serviables et agréables. Ils chercheront toujours à vous aider si vous demandez votre route. Par ailleurs, certains de nos partenaires parlent français et pourront vous assister au cours de votre voyage.

Les devises

L'Italie fait partie de la zone Euro. De nombreux guichets automatiques dans les villes (voire dans certains villages) permettent de retirer des euros en toute facilité.

Formalités

Les formalités administratives

- Pour les membres de l'Union européenne : carte d'identité ou passeport valide. Pensez à vous munir de la carte européenne d'assurance maladie (auprès de la sécurité sociale) nécessaire pour les voyages en Europe.

Vous voyagez avec des enfants

S'il est accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale, le mineur peut quitter le territoire français avec sa carte nationale d'identité en cours de validité.

Mais s'il voyage seul ou avec un tiers, il devra présenter en plus une attestation de sortie du territoire français, délivrée, à la demande du titulaire de l'autorité parentale, par le maire de la commune de résidence ; ou être titulaire d'un passeport individuel en cours de validité.

Les formalités administratives

Formalités consulaires pour les membres de l'Union européenne : carte d'identité ou passeport valide.

Ne pas oublier votre permis de conduire (si vous choisissez la formule avec véhicule de location)

La santé

Vaccins Aucun vaccin n'est obligatoire. Nous vous conseillons cependant d'être à jour des vaccinations classiques : diphtérie, tétanos, poliomyélite, fièvre typhoïde. Vaccin contre l'hépatite : à recommander.

Dentiste et médecin

Nous vous recommandons d'effectuer une visite de contrôle avant votre départ.

Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

Au cours de votre séjour en Europe, la carte européenne d'assurance maladie vous permet de bénéficier, si nécessaire, d'une prise en charge de vos soins médicaux, selon la législation en vigueur. Nominative et individuelle, elle est valable un an.

Pour en faire la demande, remplissez le formulaire prévu à cet effet. Attention ! un formulaire doit être rempli pour chaque membre de votre famille, y compris les enfants de moins de 16 ans. Vous recevrez votre carte, par courrier, sous 15 jours.

Pour obtenir la carte, consulter le site internet www.ameli.fr ou prendre directement contact avec votre caisse d'assurance maladie.

Le respect des us et coutumes

L'Italie est un pays proche de la France par sa culture et son art de vivre. Toutefois, quelques précisions sont utiles. Vous pourrez observer en Italie une très grande ferveur religieuse : il n'est pas rare d'assister à des processions, en particulier le dimanche. Les images issues des films de *Don Camillo* sont des composantes réelles de la vie en Italie ! Admirez alors la manière de se vêtir des prêtres italiens, beaucoup plus éclatante qu'en France.

Lorsque vous visitez les lieux de culte, nous vous conseillons d'adopter une tenue correcte – longue et ample –, au risque d'être éconduit. Et éviter les flash sera une marque de respect apprécié.

Quelques mots utiles

Apprendre quelques mots-clés vous permettra de gagner le respect de vos interlocuteurs, et de rendre plus agréables vos échanges avec les Italiens. Alors n'hésitez pas à utiliser les expressions suivantes : **Bonjour** : Salve - **Bonsoir** : Buona Sera - **Au revoir** : Ciao (prononcer tchao) **Excusez-moi** : Scusi **S'il vous plaît** : Per favore - **Merci** : Grazie (prononcer gratcié) **Oui** : Si - **Non** : No **Je vous en prie** : Prego **Comment vas-tu ?** Come stai ? **Eau** : Acqua Et puis souriez, c'est souvent le meilleur moyen d'avoir de bons contacts !

La préservation de l'environnement

Du nord au sud : cultures en terrasse, vignobles, oliviers, citronniers rythment les paysages. De nombreuses espèces d'arbres sont également présentes : pins parasols, chênes méditerranéens, arbousiers, agaves, figuiers de Barbarie et figuiers d'Inde. Nous comptons sur vous pour laisser ces espaces naturels aussi propres que possible. N'oubliez pas de ramasser vos déchets. Dans les montagnes, le culte de la nature est très marqué. L'ours et le loup, espèces protégées par une directive européenne, font partie de la faune des parcs naturels des Abruzzes, et cohabitent sans problème avec les paysans. Merci de laisser les fleurs dans leur cadre naturel, en particulier les espèces rares, telles les orchidées : les ramasser est interdit et sévèrement sanctionné.

Comment se faire comprendre ?

La langue n'est pas un souci en Italie. La communication à l'italienne, "avec les mains", n'est pas une légende. Et avec un sourire et quelques mots-clés que vous aurez appris avant votre départ (voir paragraphe précédent), vous gagnerez le respect de nos amis italiens !

Est-ce que je peux me baigner facilement en Italie ?

La baignade éventuelle est possible en activité libre, sous votre propre responsabilité. Une surveillance professionnelle est mise en place sur certaines plages publiques. Au printemps, la fraîcheur de l'eau limite le bain de mer, tandis que dès l'été, c'est un réel plaisir qu'il est possible de pratiquer jusqu'en automne.

Le café italien est réputé. Lequel choisir ?

Le *caffè* est la boisson nationale. Les italiens en boivent toute la journée. En Italie, le café ne représente pas plus que le fond de votre tasse ! Demandez un café *lungo* pour avoir celui qui ressemble le plus au café français. Les Italiens, eux, le boivent *ristretto* (serré). Quant à ceux qui l'aiment avec une touche de lait, demandez un *machiato* ou un *capuccino* avec de la mousse de lait. Sachez que pour obtenir votre café, il faut d'abord le payer à la caisse, puis le récupérer au comptoir avec le ticket reçu en l'échange du règlement.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994). Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN- ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.
- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

Outre les frais d'annulation et de dossier mentionnés ci-dessus, pour tout billet d'avion émis dès l'inscription et/ou aux dates imposées par la compagnie aérienne pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date d'annulation. Dans ce cas les frais d'annulation forfaitaires (50 €) ne seront pas comptés.

RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...). LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.